

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 février le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Dominique GAHIER, après convocation légale du 31 janvier 2026.

Présents : Dominique Gahier, Françoise Morin, Denis Munerot, Christian Lhuillier, Geneviève Pointelin, Elisabeth Vinit et Caroline Dulac.

Absents excusés : Veronique Charmasson, procuration à Françoise Morin

Absents : Philippe Fournier et Nicolas Piquet

Secrétaire de séance : Elisabeth VINIT

### Ordre du jour :

#### **1) Approbation du compte-rendu**

Une précision doit être apportée au précédent compte rendu : Une subvention de 30 euros par enfant sera versée aux clubs sportifs en fonction du nombre d'enfants habitants MONTIGNY et adhérents au club sportif qui devra être déduite de la cotisation de la licence sportive. Le club devra avertir la mairie et la mairie informera la famille de cette aide.

Le compte rendu est par ailleurs approuvé à l'unanimité.

#### **2) Règlement général de protection des données (RGPD)**

La loi informatique et liberté fixe un cadre à la collecte des données recueillies par les collectivités locales (état civil, factures, listes électorales etc.)

Afin de répondre à ces obligations, Prestation AMS CONSULTING (Mr Jourdin Philippe), après état des lieux, sensibilisation du personnel, référent auprès de la CNIL, suivi, propose de réaliser ce travail pour la mairie de Montigny. Pour un coût de 375 euros la première année et 300 € pour les années suivantes.

Approbation à l'unanimité.

#### **3) Bornage du terrain communal « Au Poitou » (école/chalet)**

Un devis de 780 euros hors taxes est proposé par le cabinet Grillet de Poligny.

Accord à l'unanimité du conseil.

#### **4) Feu vert adaptatif au quartier des Capucins**

Afin de raccorder le feu adaptatif à l'entrée du quartier des Capucins, ENEDIS propose un devis de 1404 euros hors taxes.

Accord l'unanimité du conseil.

#### **5) ONF, travaux forestiers 2026**

L'ONF chargée de la gestion et de l'entretien de notre forêt adresse un devis concernant l'entretien, les travaux de régénération et le nettoyage de plusieurs parcelles. Le devis s'élève à 9210,30 euros hors taxes.

Approbation à l'unanimité du devis.

#### **6) Élections municipales**

La réunion de la commission pour la révision des listes électorales aura lieu le mardi 10 février à 14h en mairie.

### Questions diverses

> La commission animation se réunira le lundi 16 février à 11h afin de faire le bilan de la soirée Veillée.

> SICTOM : passage du camion

#### **⚠ Changement de rythme pour vos déchets**

**Dès le 1er mars, la collecte des ordures ménagères évolue. Le passage du camion se fera désormais tous les 15 jours des semaines paires.**

 **Le bon réflexe : pensez à sortir votre bac la veille au soir.**

Fin de la séance à 21h15

Prochain conseil le jeudi 5 mars à 20h.

La secrétaire



Le maire

